

Le 21 avril 2026

### **Le chantier de reconstruction du Campus Lycéen International Normand de Bourg-Achard a débuté**

**Hervé Morin, Président de la Région Normandie, a visité aujourd’hui, à Bourg-Achard, le chantier du Campus Lycéen International Normand, dont les travaux de déconstruction de la zone touchée par le sinistre, ont commencé depuis le début du mois.**

Pour rappel, au printemps 2024, l’apparition de fissures évolutives avait été constatée sur les 4 poutres-treillis constitutives de la structure de la partie du bâtiment qui accueille l’entrée principale de l’établissement au rez-de-chaussée et les bureaux de l’administration ainsi que la salle des professeurs à l’étage.

La Région avait ensuite privilégié la solution de démolition- reconstruction de la partie sinistrée de l’établissement ; plus rapide, plus pérenne et moins coûteuse, et permettant notamment de projeter une ouverture de l’établissement à la rentrée scolaire de septembre 2027.

Les travaux ont donc débuté depuis début avril 2026 sur la zone touchée par le sinistre avec une phase de déconstruction, qui s’achèvera en juin. S’enchaîneront ensuite une phase de construction – clos couvert (juillet 2026 à janvier 2027), une phase d’aménagement intérieur (janvier à mai 2027), avant une phase de contrôle en juin 2027 et la Commission de sécurité en juillet 2027.

Le Campus Lycéen International Normand Louis de Broglie est le fruit de l’ambition commune portée par la Région Normandie et l’Académie de Normandie depuis 2017. Ce campus lycée vise à accueillir à terme :

- Jusqu’à 1 000 élèves, dont principalement les élèves de voie générale et technologique (STI2D) issus du territoire, dont 250 internes avec parmi eux plusieurs dizaines d’élèves internationaux ;
- une communauté éducative composée d’enseignants, de personnels administratifs, et de personnels techniques régionaux ;
- des partenaires extérieurs (professionnels, intervenants, stagiaires, habitants, associations locales, lycéens d’autres lycées, etc.).

Les futurs lycéens du Roumois seront les élèves provenant de trois collèges : le Collège Simone Veil de Bourg-Achard, le Collège Le Roumois à Routot, et le Collège Jean de la Fontaine à Grand Bourgtheroulde.

Le budget total de ce projet d’envergure s’élevait initialement à environ 67 millions d’euros. Au titre du protocole d’accord conclu avec les entreprises concernées et leurs assureurs par le sinistre du Campus Lycée International Normand Louis de Broglie de Bourg-Achard, la Région bénéficie d’une indemnisation de 3,75 millions d’euros, qui couvriront les frais engendrés par le sinistre (déconstruction / reconstruction et une partie des frais annexes).

L’ouverture du lycée Louis de Broglie est prévue à la rentrée scolaire 2027.

Contact presse :

Laure Wattinne – [laure.wattinne@normandie.fr](mailto:laure.wattinne@normandie.fr) – 06 44 17 55 41